



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

ANNEXE 3 : LISTE INDICATIVE DES PRINCIPAUX RESEAUX D'ACTEURS A IMPLIQUER



Cette liste a vocation à être localement enrichie et adaptée d'acteurs de proximité.

- Au niveau du pilotage régional :
 - Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP) ;
 - Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) ;
 - Observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation.
- Service public de l'emploi :
 - Pôle emploi ;
 - Missions locales ;
 - Cap emploi ;
 - Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afp) ;
 - Association pour l'emploi des cadres (Apec) ;
- Partenaires sociaux :
 - Représentants des employeurs (CPME, Medef, U2P) ;
 - Représentants des salariés (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO) ;
- Collectivités locales, y compris en tant qu'employeurs (CNFPT) ;
- Représentants du monde économique :
 - Branches (notamment les opérateurs de compétence – Opco) ;
 - Grandes entreprises ;
 - Organisations professionnelles : association nationale des DRH, ordre des experts comptables, les PME notamment les clubs « La France une Chance », les clubs d'entreprises de l'agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) et le réseau du PaQte (pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises) ;
- Acteurs de la formation
 - Têtes de réseaux des organismes de formation : FFP, UROF, chambres consulaires, chambres des métiers et de l'artisanat, CFPPA, Greta ...
 - Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afp) ;
 - Écoles de la deuxième chance (E2C) ;
 - Établissement pour l'insertion dans l'emploi (Épide) ;
- Acteurs de l'apprentissage notamment l'Association des apprentis de France, chambres consulaires, chambres des métiers et de l'artisanat ;
- Monde associatif notamment les associations de proximité intervenant sur le champ de l'insertion et de l'emploi, le Forum français de la jeunesse, CNAJEP, JOC, MRJC, Collectif Alerte, APF, France handicap, Collectif « Cause majeur ! », CNOSF, Association nationale de la performance sociale par le sport ; Profession sports loisirs ;
- Acteurs de l'intervention auprès des jeunes notamment CEMEA, CREPI, Mozaïk RH, UNHAJ, Arpejeh, association de médiation vers l'emploi, service militaire adapté (SMA), l'Agence de l'outre-mer pour la mobilité (LADOM), service militaire volontaire (SMV) ;

- Acteurs du monde scolaire et étudiant, parmi lesquels les recteurs, les Présidents d'Université et des représentants de élèves et étudiants : l'Union nationale lycéenne (UNL), l'Union nationale des étudiants en France (UNEF), fédérations des associations générales étudiantes (FAGE).